

COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU FOYER HEBERGEMENT - FOYER DE VIE
15 OCTOBRE 2015 - 17H30

Présents : I André, N Couvert, I Dauzet, M Dumon, E Hamouy, B Godeman, R Godeman, P Grosset, S Leclerc, F Lefebvre, L Piquet, L Reimbeau, JM Vincent,

Excusés : Mme Morlet, Mr Goubert

1/Approbation du précédent compte rendu

2/Questions communes

➤ **Quai Yser**

- Déménagement prévu en janvier 2016,
- Les chambres sont attribuées, les couleurs sont choisies conjointement avec les résidents,
- Les studios sont équipés de plaques induction et de four micro-onde,
- Tous les résidents déménageront le même jour, un jeudi soir
- Les équipes et les résidents ont donné un nom aux différents étages : nacre, émeraude, topaze
- Le nom du foyer n'est pas encore défini, les résidents l'appelle « le foyer du quai de l'Yser » pourquoi pas ?
- Les résidents peuvent garder leurs meubles mais beaucoup de lits et armoires sont à renouveler. Qui finance ? Nancy Couvert se renseigne rapidement.
- Pas de stores, nous fournirons des rideaux occultants.
- Inauguration envisagée en février 2016

➤ **Médaille du travail**

- Le 22 février 2016, nous organiserons la remise de médailles de travail des salariés APEI secteur adultes et enfants.
- Le personnel foyer n'est pas concerné
- Cérémonie commune travailleurs ESAT et encadrants dans la salle Hubert Vain

➤ **50 ans APEI 1966 - 2016**

L'Association a été créée en 1966. En 2016, nous fêterons les 50 ans.

- Un comité de pilotage composé des membres du Conseil d'Administration et de Nancy Couvert est mis en place
- Implication souhaitée de tous les établissements
- Idée d'organiser des événements sur chaque établissement

Idées déjà recensées

- Le Ravelin pense à une grande marche,
- Le Parc pense à organiser une manifestation sur le parc, une plantation d'arbres dans chaque commune où il y a des établissements
- Badges, tee-shirts,
- Possibilité de faire des étiquettes spéciales caramel de pommes
- Inviter anciens éducateurs, membres du CA

Le foyer réfléchit à des manifestations :

- Organiser un marché de Noël 2016 sur le thème des 50 ans

➤ **Illustration de la charte des droits et libertés**

Cette charte est un document officiel et national qui doit être remis aux personnes accueillies lors de leur admission.

Idée d'illustrer cette charte assez méconnue des participants et du personnel de deux façons :

- avec une comédie musicale.

Les textes sont déjà écrits par Didier Dervaux, la musique est en cours de composition par Elisa Amsallem.

Il s'agit, pour ce nouveau projet, d'une plus petite troupe que celle de la comédie musicale « le train du désir ».

Cette troupe (qui aura un doublon) sera composée de :

- 7-8 comédiens de tous les établissements (x 2)
- 1 ou 2 professionnels (x2)

- Avec des dessins d'Isabelle Devaux, participante de l'ESAT qui illustre chaque article.

Le but étant que cette charte soit diffusée à l'ensemble des participants de l'APEI afin d'en comprendre le sens.

Nous souhaiterions ensuite proposer la représentation de la comédie musicale à d'autres établissements / associations.

➤ Retour sur les séjours

- Commentaires de Jean Marie Vincent, quant à son séjour à Cancale. Il est partagé, il a chuté une fois et s'est blessé à la tête.
- Mathieu Dumon est allé en Haute Savoie avec Cap Picardie, très bon séjour.
- Eliane Hamouy est partie en séjour en gîte avec un organisme adapté, avis partagé.
- Raphael Godeman est allé en séjour Foyer à Blériot plage, il est très satisfait.
2 autres séjours ont été organisés par le foyer cette année encore à Vron et Regnetuit. Les séjours adaptés sont chers mais correspondent néanmoins aux demandes de certains résidents. D'autres, en revanche, ont besoin de rester en terrain connu et entourés de personnes ressources.

➤ Fête de Noël

- le jeudi 17 décembre 2015 à partir de 11h00
- + 500 personnes du secteur Adultes
- Salle de St Nicolas d'Aliermont
- Repas élaboré par Sogeres
- Menu : saumon, pintade sauce champagne, dome choco mandarine
- Thème de la décoration rouge et or
- Foyer de vie fera le pliage de serviette avec l'atelier de jour et l'ESAT
- Sono assurée par Jérôme Fournier, éducateur de l'IME

➤ Projet Défi active santé

Projection d'un PowerPoint (en pièce jointe) qui expose l'objectif de ce projet.

- acquérir une bonne hygiène de vie :
 - Apprendre à avoir une alimentation équilibrée,
 - Avoir une activité physique,
 - Intervention d'une diététicienne diep' pistage
 - Mise en place de commissions repas avec la participation de Sogeres, un système de pastille permettront d'identifier l'apport calorique des plats
 - S'entourer des spécialistes, lier des partenariats

Le projet défi santé active consiste à mettre en place diverses actions :

Action 1 : Organisation d'ateliers pour favoriser la connaissance du schéma corporel et de son fonctionnement physiologique (circuit digestif, appareil génital de la femme et de l'homme) faire le lien avec la nutrition équilibrée et les risques liées à la santé.

Action 2 : Organisation d'ateliers mixtes (usagers, familles, professionnels) sur la nutrition équilibrée et les bienfaits de l'activité physique, accompagnés par une nutritionniste.

Action 3 : Mutualisation des activités sportives organisées dans le cadre des différents établissements.

Action 4 : Organisation d'ateliers de prévention sur les conduites à risques au moyen du support LIKSIR animés par des éducateurs de l'APEI

Action 5 : Organisation d'ateliers de théâtre forum pour la prévention sur les conduites addictives, et les conduites à risques (IST, violences sexuelles, difficultés liées à la parentalité...).

Action 6 : Formation des professionnels à l'accompagnement de situations d'addictologie

Action 7 : Finalisation du « Défi santé active » à l'issue de deux ans, par l'organisation d'une marche avec d'autres partenaires extérieurs, porteuse de messages auprès du grand public et auprès des pouvoirs publics afin de valoriser les efforts des personnes en situation de handicap réalisés dans le cadre de la promotion de la santé.

Mme Godeman tient à notifier que Raphael, son fils, travailleur ESAT et résident foyer, a pris 7 kg en 2 ans.

Elle interroge : les repas sont-ils surveillés à l'ESAT, au foyer ? Ingrid Dauzet répond qu'au Foyer le soir, les repas sont contrôlés. A l'ESAT, les éducateurs surveillent et conseillent mais il est difficile d'interdire.

Raphael fait de la marche, peut-il faire une activité dans laquelle il peut se dépenser plus ? Ingrid Dauzet précise qu'il fait aussi du footing le mardi et un peu de vélo.

➤ **Visite du quai de l'Yser**

Nous avons programmé une visite aujourd'hui pour les membres du CVS mais le 3eme étage étant encore en travaux, nous préférons reporter ultérieurement.

Mme Godeman demande si les résidents ne vont pas être perturbés de voir le foyer en chantier, en effet ils risquent de ne pas réussir à se projeter.

Nancy Couvert précise que les travaux font partie intégrante du projet et qu'il pourrait être intéressant de faire une visite guidée du foyer même s'il est en chantier. Elle demande aux résidents présents s'ils souhaitent visiter. A l'unanimité ils répondent oui.

Nous proposerons la visite aux résidents, cependant elle ne sera pas obligatoire. D'autant plus qu'une réunion et une visite pour les familles est programmée le 21 octobre 2015. Il apparaît cohérent de proposer ensuite aux résidents de découvrir leur futur lieu de vie.

Question des participants :

Question de Vincent Saulot:

1/ possibilité d'accrocher des photos, des cadres ?

→ Oui mais attention au support utilisé

2/ Qui fera le ménage dans les studios ?

→ Les résidents ou les éducateurs aidés de la maitresse de maison

Questions diverses

- Festival 2016
 - 30/05/2016 au 03/06/2016
 - Thème « ville et nature »
 - Organisation en cours

- Semaine toi moi ect... (ex semaine de l'attachement)
 - Date du 22 au 26 février 2016 (car le 14/2 St Valentin tombe un dimanche),
 - Semaine basée sur l'estime de soi,
 - Possibilité de défilé dans la galerie d'Auchan,
 - Sensibiliser le monde extérieur au handicap

- Repas

Ingrid souligne qu'il arrive parfois d'avoir les mêmes entrées deux ou trois fois dans la semaine. Isabelle André précise que les repas sont choisis par la commission repas dont fait partie Angélique Michaud, éducatrice. Elle n'a pas fait remonter ce problème lors de la dernière commission.

Il faut reprendre les repas proposés par la commission pour voir si les menus sont respectés ou pas.

Madame Godeman demande s'il y a des problèmes de quantité ?

Non, il peut arriver très occasionnellement que les quantités soient justes et qu'il ne reste pas d'excédent mais il y a toujours une explication à cela :le nombre de repas commandé était faux, erreur de grammage servi dans les assiettes...).

Il faut rappeler que la Sogeres est un très bon prestataire. Il faut aussi préciser que Mr Morainville, le chef cuisinier, est très impliqué et très humain. Il connaît tous les participants.

Aucune autre question n'étant posée, Nancy Couvert remercie les personnes présentes à ce conseil. La séance est levée à 19h45.

La prochaine réunion est prévue le jeudi 4 février 2016 à 17h30

Le Président
Raphael GODEMAN

Coordonnées des membres représentants des familles à solliciter pour tous les sujets à aborder lors du prochain CVS :

GODEMAN	Brigitte	parent	ESAT- FOY	IMMEUBLE PAVANE	16 AVENUE CHARLES GOUNOD	76470	LE TREPORT	brigitte.godeman@orange.fr
GOUBERT	Olivier	parent	FV				OFFRANVILLE	tribusoubert@wanadoo.fr

